

## PROCEDURE D'ADMISSION AU SEIN DE LA RESIDENCE MARIE DURAND

- 1 Rendez-vous sur le site <a href="https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/">https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/</a>
- Cliquez sur le cadre « personnes âgées »



PERSONNES ÂGÉES

Puis suivez la démarche en ligne :

## Faire ma démarche en ligne



- Cliquer sur "Créer mon dossier"
- Remplir le dossier
  Il est constitué de 2 volets : administratif et médical. Le volet médical sera mis à disposition du médecin que vous aurez déclaré.
- Rechercher des établissements

  A partir d'un grand nombre de critères, trouver les maisons de retraite les plus adaptées et envoyer vos demandes.
- 4 Consulter les réponses
  A tout moment, consulter les réponses aux demandes effectuées et accepter ou refuser les propositions d'admission des établissements.

Pour retrouver notre établissement :

- Nom : Marie Durand
- Code Postal:33

Une fois la demande effectuée, elle est automatiquement transmise au Médecin Coordonnateur de l'établissement qui émet un avis de principe sur la plateforme « Viatrajectoire ».

Si l'avis est défavorable, vous pouvez contacter l'établissement pour de plus amples informations.

Si l'avis est favorable, contactez-nous afin de convenir d'une date de visite de préadmission.

Cette visite est le préalable indispensable à toute forme d'admission au sein de la Résidence Marie Durand (hébergement temporaire, hébergement permanent, accueil de jour).

La visite doit impérativement se faire en présence du ou de la futur/e résident/e. Vous serez alors reçus par un membre du Conseil d'Administration de l'Association, pour la partie administrative, puis, dans un second temps, par le Médecin Coordonnateur de l'établissement, pour la partie médicale.

Pour prendre rendez-vous pour une visite de préadmission, contactez le 05.57.87.02.61.

A la suite de la visite de préadmission, l'ensemble des éléments recueillis sont transmis au directeur de la Résidence Marie Durand qui apporte un avis définitif à la demande.

Si cet avis est favorable, le dossier intègre automatiquement la liste d'attente de l'établissement.

Vous serez alors recontacté/e par la secrétaire administrative qui vous informera du suivi de votre demande.

6 Lorsqu'une place vient à se libérer, la secrétaire administrative recontacte l'ensemble des demandeurs en attente.

Si vous êtes contacté/e, vous pouvez accepter l'admission au sein de notre structure ou décider de la différer, le dossier réintégrera alors la liste d'attente.

Pour toute information complémentaire dont vous auriez besoin, n'hésitez pas à contacter notre standard au 05.57.87.02.61 ou à nous rendre visite au 174 avenue Emile Counord – 33300 BORDEAUX.

